

### L'ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ, UN NOUVEL OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉGALITÉ DANS LA FORMATION

*Lausanne, le 19 février 2019. La Conférence romande des bureaux de l'égalité dévoile son projet « L'école de l'égalité, un choix d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons » lors de la conférence publique qui s'est tenue ce mardi 19 février 2019 à Lausanne. Avec ce nouveau moyen, le corps enseignant romand dispose d'un matériel clé en main permettant l'intégration de la dimension de l'égalité entre les sexes dans le cadre des activités ordinaires d'une classe.*

Lors de son événement de lancement du 19 février 2019 à Lausanne, [egalite.ch](http://egalite.ch), la Conférence romande des bureaux de l'égalité a présenté *L'école de l'égalité*, un matériel pédagogique qui a pour objectif d'encourager la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons dans la formation. Organisée à l'occasion de la sortie de la 1<sup>re</sup> brochure s'adressant aux classes romandes du Cycle 1 – 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> années HarmoS, la manifestation a réuni les milieux romands de l'enseignement et de l'égalité.

**Madame Geneviève Beaud Spang**, Présidente de la Conférence romande des bureaux de l'égalité et **Madame Jacqueline de Quattro**, Conseillère d'État en charge du Bureau de l'égalité du Canton de Vaud – rejointes par plusieurs spécialistes de la formation et des études genre – se sont exprimées sur l'importance des enjeux d'une pédagogie égalitaire et des objectifs visés par le déploiement de ce nouveau matériel.

#### Une démarche favorisant l'intégration d'une pédagogie égalitaire dans la formation

Le principe de l'égalité des chances et de l'accès à l'ensemble des formations est inscrit dans la Constitution fédérale. Si ces éléments sont admis en Suisse, l'égalité entre les femmes et les hommes dans notre société est encore loin d'être une réalité. L'éducation et la formation sont des éléments clés de l'égalité entre les sexes. Les inégalités sur le marché du travail s'expliquent en partie par les différences de trajectoire considérables qui demeurent entre les filles et les garçons au niveau de leur formation. Les recherches ont mis en évidence la multitude de mécanismes, souvent fins et diffus, par lesquels la société (la famille, l'école, les pair-e-s, les médias, etc.) tend à créer ou à renforcer des rôles sociaux fondés sur le sexe. Ces pratiques et ces modèles répétés, qui renforcent l'assignation de conduites et de rôles prédéfinis aux filles et aux garçons, ont un impact déterminant au cours de la vie, notamment sur les orientations professionnelles.

Afin que les filles et les garçons puissent se développer en fonction de leurs capacités, de leurs aspirations propres et indépendamment des stéréotypes, il appartient à l'école de participer de façon constante, transversale et proactive à la construction de l'égalité entre les sexes.

L'école n'est de loin pas la seule institution à devoir œuvrer dans ce domaine, mais sa contribution à la promotion de l'égalité filles-garçons est nécessaire en tant qu'instance de socialisation importante. Il s'agit précisément de l'une des missions que s'est donné l'école publique.

Partant de ce constat, la Conférence romande des bureaux de l'égalité, en collaboration avec divers départements de l'instruction publique romands, a développé en 2006 le projet *L'école de l'égalité*. Aujourd'hui, [egalite.ch](http://egalite.ch) a actualisé ce matériel pédagogique, permettant une meilleure articulation avec les domaines disciplinaires et les objectifs du Plan d'études romand (PER). Ce travail – mené sous l'égide du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du Canton de Vaud – a été accompagné par plusieurs départements cantonaux de l'Instruction publique, ainsi que par des chercheuses et formatrices des Hautes écoles pédagogiques de Suisse romande, des enseignant·e·s actifs et actives au sein de la scolarité obligatoire et des collaboratrices des bureaux romands de l'égalité.

**Les objectifs de *L'école de l'égalité* sont les suivants :**

- Encourager la prise en compte de l'égalité, tant parmi les élèves que parmi les enseignant·e·s ;
- Développer des rapports harmonieux entre les sexes ;
- Sensibiliser les élèves aux stéréotypes de genre pour leur permettre de les identifier et de s'en affranchir ;
- Élargir les choix d'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons.

[www.egalite.ch](http://www.egalite.ch)

Quatre brochures pour l'ensemble de la scolarité

*L'école de l'égalité* se décline en quatre brochures, couvrant l'ensemble de la scolarité obligatoire :

- la 1<sup>re</sup> brochure s'adresse au Cycle 1, de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année HarmoS, c'est-à-dire aux élèves de 4 à 8 ans environ.
- les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> brochures s'adressent au Cycle 2, respectivement aux années 5-6<sup>e</sup> et 7-8<sup>e</sup> HarmoS, c'est-à-dire aux élèves de 8 à 10 ans et 10 à 12 ans environ.
- la 4<sup>e</sup> brochure s'adresse au Cycle 3, de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année HarmoS, c'est-à-dire aux élèves de 12 à 15 ans environ.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à

Madame Angela Fleury, Déléguée à l'égalité entre femmes et hommes de la République et Canton du Jura, tél. 079 353 46 04, [angela.fleury@jura.ch](mailto:angela.fleury@jura.ch).

Delémont, le 19 février 2019.